

## LE MOT DU PRESIDENT Bernard MAMET

AG Chaux Neuve - jeudi 22 juin 2006

Après deux ans de présidence d'ENJ, ayant succédé à Jean Pierre GURTNER selon le principe de la présidence tournante entre l'Ain, le Doubs et le Jura, et après les turbulences du début des années 2000 suite à la mise en place du programme de développement des GTJ.

Il est bon de constater qu'ENJ a su maintenir le CAP et que notre axe principal et notre priorité ce sont les activités nordiques.

ENJ est le seul organisme à l'échelle des Montagnes du Jura à avoir pour mission de coordonner et d'harmoniser les actions des sites nordiques.

Et dans le rôle fédérateur de la filière nordique, il convient d'essayer de concilier deux logiques : sociale et économique

Et dans le cadre du plan d'actions pour le repositionnement de la filière nordique, j'ai pu mesurer la motivation et la volonté des élus locaux de progresser pour s'adapter aux évolutions des comportements : multiactivité, pratique plus douce, meilleure offre, qualité de l'accueil, davantage de convivialité...

Je suis dans la mesure de mes possibilités l'activité des trois Associations Départementales. Je suis allé récemment à Villedieu pour l'AG de Haut Doubs Nordique. Je me suis rendu auparavant dans l'Ain, à St Germain de Joux et pour le Jura, je pense être assez au fait de par ma position à Jura Ski de Fond devenu récemment Jura Nordique.

Depuis l'abandon du projet de grand syndicat mixte, j'espère que les actions inscrites désormais dans le Contrat de Pays du Haut Doubs vont connaître un nouvel élan.

Une autre initiative fédératrice a été en 2005 le voyage d'étude dans le Tyrol autrichien. C'est un élément fort de notre plan pluriannuel. Cet hiver nous avons prévu de nous rendre dans les Dolomites Italiennes. Ce déplacement n'a pu s'effectuer en raison de très mauvaises conditions atmosphériques. Nous envisageons de nouveau cette action en 2007, pas forcément au même endroit pour tenir compte de la meilleure performance distance-jour. Dès ce soir, je lance un appel à projet ou une idée.

En deuxième lieu, ENJ est un partenaire, celui des Montagnes du Jura.

La deuxième édition du document neige des Montagnes du Jura-ENJ, avec l'aide des trois Associations Départementales et des crédits Montagnes du Jura - Etat, apporte une première information permettant à la clientèle potentielle de faire son choix de destination. Il est jugé très attractif sur les Salons et dans les Offices du Tourisme. Ensuite, ce sont les guides édités localement qui prennent le relais.

ENJ se tient à la disposition des Montagnes du Jura pour d'autres actions. Nous pourrions par exemple lancer une nouvelle enquête clientèle-hiver, comme celle

réalisée lors des vacances de février 2003, mais sur la période hors vacances scolaires pour cibler un autre type de clientèle.

Je tiens à rappeler le soutien du Commissaire de Massif, M. Michel COTHENET. Cette année, son aide nous est apportée sur la refonte de notre site internet.

En terme de partenariat, j'aimerais rappeler les relations actives et fructueuses avec le Comité Régional de Ski et Romandie Ski de Fond.

Lors de la grande soirée pontissalienne de présentations des meilleurs compétiteurs du Comité du Jura, j'ai pu remettre plus de 100 forfaits gratuits à des jeunes en leur demandant pour l'exemple de bien le porter. Le lien entre ENJ et le mouvement sportif est pour moi essentiel et positif. En décembre, dans mon éditorial d'« Infos Massif du Jura », je souhaitais « ...à celles et ceux qui porteront les couleurs des Montagnes du Jura sur les neiges de France et d'ailleurs la meilleure et la plus belle réussite possible, surtout aux J. O... »

Au nom d'ENJ, ce soir, je félicite officiellement nos champions pour leurs performances et leurs médailles qui valorisent notre massif et pour les instants riches en émotion qu'ils nous ont procurés.

La récente réunion avec Romandie Ski de Fond -RSF- a été franche et animée. Nous avons reconduit l'accord de réciprocité entre notre forfait saison massif et celui de RSF. RSF a pris l'engagement de retirer la Haute Savoie de son offre réciprocaire et d'aligner progressivement son tarif pour qu'il y ait équilibre et équité financières.

A l'occasion de notre AG ce soir, je voudrais aussi réactiver les réflexions en terme de prospective sur les activités nordiques. Il nous faut en effet continuer à construire un modèle de développement durable et vertueux autour et pour ces activités.

La richesse de l'offre nordique jurassienne n'aurait pas pu se constituer sans la symbiose entre un mécanisme économique et un mécanisme social. Il faut continuer à construire le cercle vertueux qui permettra de défendre ce développement.

Pour cela, il est nécessaire d'avoir une bonne lisibilité des objectifs. L'offre nordique sur les Montagnes du Jura doit être un outil de développement durable qui contribue de manière positive et équitable au développement économique pour permettre l'épanouissement des « montagnons jurassiens » et des vacanciers et touristes. Au delà du ski de fond, cela concerne l'ensemble des activités nordiques et des services touristiques.

Il faut également améliorer l'efficacité économique. L'induit est en effet important car le ski de fond et les activités nordiques génèrent des nuitées touristiques sur un nombre important de villages. S'il est nécessaire d'essayer de se rapprocher de l'autofinancement des activités nordiques par la redevance, il ne faut pas oublier que ce n'est qu'un maillon de la chaîne économique.

Il convient encore de repenser la vocation sociale des sites. Les modes de gestion du ski de fond ont évolué. La plupart des secteurs sont passés d'une gestion associative le plus souvent bénévole à une gestion intercommunale et professionnalisée. Le rôle et le positionnement des sites sont redéfinis d'après ces nouvelles organisations. La dimension sociale importante des activités nordiques est un des facteurs justifiant

l'intervention des départements, notamment en faveur des scolaires et des associations sportives.

Enfin, dans le cadre du rôle fédérateur d'ENJ, et dans la perspective d'un développement durable et vertueux, j'appelle tous les gestionnaires au respect des règles de réciprocité et de la date de fin de promotion du forfait saison ainsi qu'à la transparence des accords passés entre secteurs limitrophes ou plus éloignés. Cette transparence des accords locaux doit se concrétiser par un écrit transmis aux Associations Départementales et à ENJ en tout début de saison.

Pour terminer, j'ai le plaisir de mentionner le travail solidaire et de qualité qui se fait à ENJ. Merci aux administrateurs pour leur assiduité aux réunions. J'adresse aussi mes remerciements à Nadine dont la motivation et la compétence sont de précieux atouts pour ENJ qu'elle anime au quotidien.

Je suis particulièrement heureux enfin de saluer l'arrivée à la tête de Nordique France de nos collègues Jacques RABUT (président) et Jacques ROMAND (secrétaire), de les féliciter et de leur souhaiter pleine réussite dans leurs nouvelles charges.

Bernard MAMET